Le Courrier du Parc

2 620 exemplaires - N°spécial 30 ans du Parc - juillet 2024

bpost PB-PP BELGIE(N) - BELGIQUE

P 202053

Bureau de dépôt Arlon 1

Fête des 30 ans du Parc - vendredi 12 juillet

Au programme :

14 h 00 : Départ pour la visite guidée à vélo de 11,5 km pour découvrir certains projets du territoire (sur demande au moment de l'inscription et dans la limite disponible, possibilité de réserver un vélo électrique).

17 h 00 : rafraichissement et collation au canapé forestier dans le verger communal

18 h 00 : conte « Mains de menthe » par Julie Renson de Volubilis à la chapelle. Un spectacle de contes qui explore nos liens aux plantes !

19 h 00 : séance académique à la Salle Robert Schuman

Allocution de Josy Arens, Président du Parc

Bilan des 30 ans par l'équipe

19 h 45 : réception à la chapelle ou en extérieur.

Une **exposition de photos nature** par Daniel Lefèbvre « À l'affut du sauvage » et Claude Streitz « Des plumes et des poils » sera accessible tout au long de la soirée.

Vous pouvez vous inscrire aux différentes activités dans la limite des places disponibles via le QR Code ou par téléphone (063 22 78 55)

L'équipe et les membres du Parc naturel seront heureux de vous y accueillir !

SCAN ME

Le bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :

Voie de la Liberté 107 à 6717 Attert

parcnaturel@attert.be

www.pnva.be

Pour nous contacter : 063/22 78 55

Rédaction & relecture : Maxime Doffagne, Adrien Holleville, Sylvie Hubert et Renata Witkowska.

Mise en page : Nathalie Druart

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Avec le soutien de :

Commune d'Attert

Wallonie environnement SPW

L'arrêté du gouvernement wallon approuvant officiellement la création du Parc naturel de la Vallée de l'Attert date du **14 juillet 1994**. Il est le résultat d'une longue période de discussion entre élus, acteurs et habitants du territoire. À l'époque, il était le 2e Parc naturel à être reconnu en Wallonie.

Territoire reconnu pour son intérêt biologique et géographique, le Parc naturel met en place une dynamique de préservation et valorisation des patrimoines naturel, paysager et culturel qui en font toute sa richesse, de valorisation des ressources locales et d'éducation à l'environnement. Face aux enjeux de plus en plus nombreux du territoire, il met en œuvre des solutions nouvelles.

La stratégie d'action du Parc naturel est traduite au sein de son plan de gestion d'une durée de 10 ans structuré en trois axes de base et trois axes transversaux répondant ainsi aux 7 missions du décret wallon se rapportant aux parcs naturels. Dans les prochains mois, un nouveau plan de gestion décennal devra être conçu en collaboration avec les élus, partenaires et citoyens.

Axes de base

- Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel
- Paysage et aménagement du territoire
- Développement rural et économique

Axes transversaux

- Innovation et expérimentation
- Partenariat et coopération
- Accueil, éducation et information

Trois décennies d'expérience acquise, d'idées nouvelles, d'approfondissement des savoirs, de nouvelles collaborations et surtout trois décennies d'actions sur le terrain, d'animations de sensibilisation pour petits et grands.

Vous trouverez dans les pages suivantes quelques actions menées. Chiffrées quand c'est possible, mais nullement exhaustives !

L'équipe du Parc

Sylvie Hubert, directrice

Nathalie Druart, comptabilité et communication

Maxime Doffagne, Contrat de Rivière

Adrien Holleville, environnement et aménagement du territoire

Renata Witkowska, sensibilisation et éducation

Lena Etesse, projets Interreg Sous nos pieds et Horizont Climatic

Cet axe important dans les missions d'un parc naturel vise à restaurer et protéger la biodiversité ainsi qu'à protéger les ressources en eau.

Le Parc a contribué à la gestion et la valorisation de plusieurs SGIB (Sites de Grand Intérêt Biologique) ou de réserves naturelles dont :

La réserve naturelle du Marais de Grendel :

- Mise en place d'un plan de gestion commun de part et d'autre de la frontière ;
- Organisation de chantiers de gestion deux fois par an pour la coupe de saules et le nettoyage de l'ancienne pessière ;
- Creusement de mares ;
- Pose d'un caillebotis et de panneaux didactiques ;
- Aménagement d'une plate-forme d'observation.

La carrière de Tattert :

- Inventaire faunistique et floristique ;
- Défrichages, élagage de la falaise et la crête, andainage de la pinède, défrichage des ronces ;
- Grâce au projet Life Herbages géré par Natagora, remise à nu du sable dans la partie haute du site, réintroduction de l'immortelle des sables et gestion du site par des chèvres ;
- Placement d'un promontoire et de panneaux didactiques ;
- Classement du site en Réserve Naturelle Domaniale en 2022.

D'autres actions menées par le Parc.

- Une nouvelle variété de **poire** répertoriée sur le territoire par le Centre de Recherche agronomique de Gembloux ;
- **Un règlement** communal sur l'arrachage de haies et abattage d'arbres isolés initié par le Parc ;
- 2 cimetières, à Tattert et Tontelange, labellisés « **Cimetière nature** » ;
- De nombreuses **formations** au **greffage** et à la **taille** des arbres ;
- **12 vergers communaux** dont la gestion est assurée par le Parc naturel et **235 arbres fruitiers** plantés dans les vergers ;
- **27 vergers** privés entretenus ;
- **59 nichoirs** posés pour héberger les nichées de nos différentes espèces d'oiseaux : 30 à mésanges, 12 à cingles plongeurs, 7 à faucons crécerelles, 6 à chouettes effraies, 4 à hirondelles de fenêtre… ;

PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

- **542 vieux arbres** fruitiers inventoriés chez les particuliers ;
- **1 500 m** de lisières forestières plantées ;
- **2 025 mètres** de clôture pour permettre le pâturage des vergers ;
- **2 140 m** de haies plantées ;
- **Plus de 19 000** plants de haie et **2 132 arbres fruitiers** distribués aux habitants ;
- **13 églises** et **une ancienne tour électrique** aménagées en gîte pour chauve-souris ;
- Des inventaires floristiques, entomologies et ornithologiques réalisés tout au long des 30 ans dont **636 observations** faites pour **235 espèces** différentes sur les 4 dernières années ;
- La pose de **635 m de caillebotis** dans différentes réserves et milieux naturels ;
- **1 crapauduc** installé près de la Platinerie pour aider les batraciens à rejoindre l'étang sains et saufs ;
- **30 mares** creusées ou curées ;
- La coordination de **15** opérations **Grand Nettoyage de Printemps** ;
- L'inventaire des **atteintes aux cours d'eau** réalisé sur tous nos ruisseaux et rivières de manière périodique ce qui représente des **dizaines de km** parcourus ;
- La **gestion des plantes invasives** mise en place depuis de nombreuses années : la **balsamine de l'Himalaya** est maintenant peu présente sur notre territoire. Quant à la **berce du Caucase**, la plupart des sites en hébergeant en sont désormais exempts ! Un seul site abrite encore une population mais un effort particulier est mis en place depuis deux ans afin de l'éradiquer complètement ;
- 16 étangs et mares dans lesquels le piègeage d'**écrevisses invasives** a été réalisé ;
- 24 étangs et mares inventoriés au niveau des **plantes aquatiques invasives**.

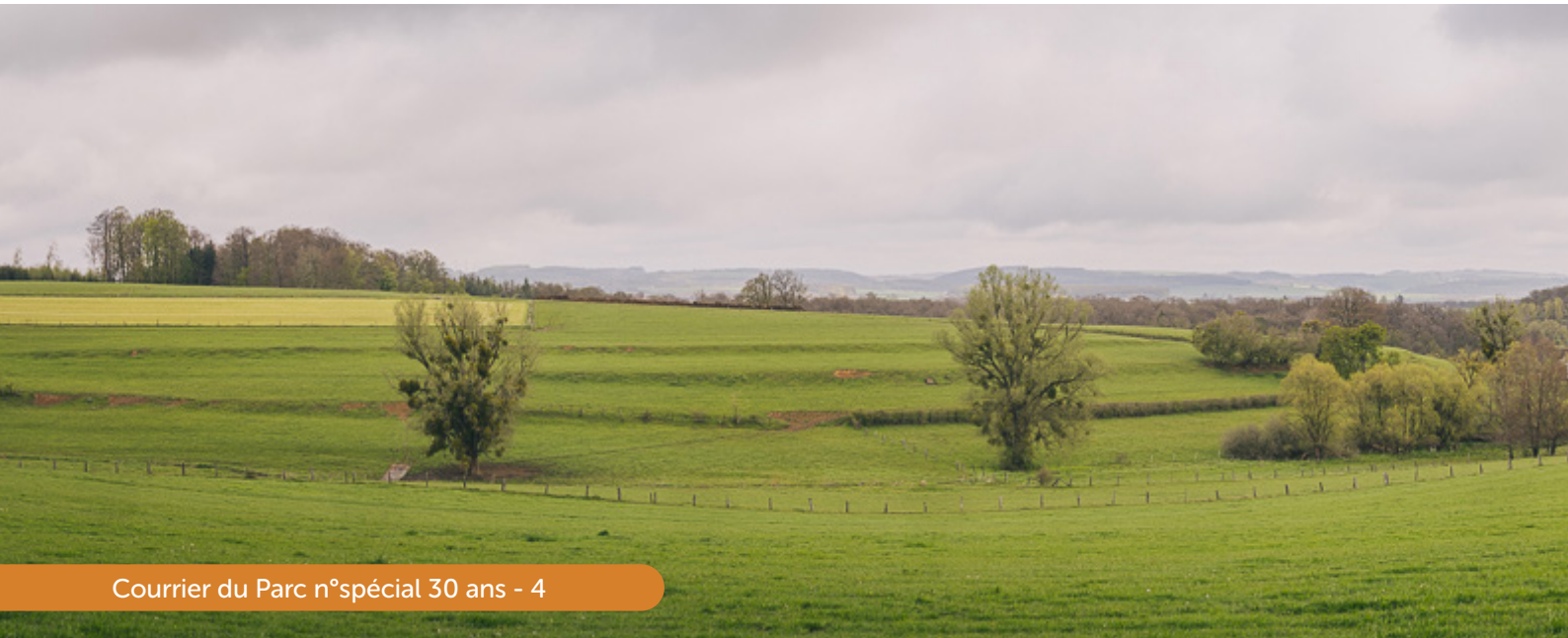

Dans ce deuxième axe a pour but de préserver les paysages et l'identité des villages tout en intégrant les nouvelles constructions, les énergies renouvelables...

- 1 **charte paysagère** rédigée pour se doter d'un outil de protection, gestion et valorisation du patrimoine paysager reprenant **39 fiches-actions.** Elle sera publiée au Moniteur belge prochainement ;
- **280 avis rédigés** sur les demandes de permis afin de concilier le développement économique et les enjeux environnementaux, paysagers et urbanistiques. Depuis 2022, les avis tiennent compte des enjeux tels que la préservation du patrimoine arboré, la pollution lumineuse, la plantation d'arbres... ;
- **3 stories maps** présentant le patrimoine lié à l'eau, le patrimoine religieux et les arbres remarquables de la Vallée ;
- **1 inventaire** des sépultures d'importance historique dans le cimetière d'Attert ;
- **4 fiches** en aménagement du territoire éditées : l'abattage des arbres et des haies, agrandir sa maison, paysage et cheminements, les panneaux photovoltaïques dans le paysage.

Voici quelques réalisations dans le domaine de l'agriculture, de la culture et du tourisme durable.

- **16 années** d'accompagnement agricole (Mesures agro-environnementales) ;
- Grâce au projet Générations Terre, **6 agriculteurs** dans une démarche de réduction des produits phytosanitaires, **8** activités de terrain, visites d'essais et démonstrations techniques en champs et **11 conférences** sensibilisant pas moins de 679 agriculteurs ;
- De **nombreuses actions** de communication et de vulgarisation du monde agricole auprès du grand public via des pièces de théâtre, des projections de film ou encore des articles de presse ;
- **32 marchés** du terroir entre 1995 et 2003 ;
- Mise en valeur des **produits du terroir** lors des fêtes du Parc, de l'accueil de partenaires à la maison du Parc, de la remise de paniers garnis… ;
- **3 formations** communes pour les musiciens des fanfares et harmonies et **6 soirées de concert** avec les chorales du territoire ;
- **3 échanges** entre écoles belges et luxembourgeoises de la vallée de l'Attert ;
- **8** éditions des **rencontres des conseils communaux** de la vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise ;
- **12 semaines** de stage de la **langue** du voisin ;
- **19 balades au clair de lune ou à l'aube** en collaboration avec les syndicats d'initiative ;
- **23** cycles de Lili-Musique, **éveil musical** pour les tout petits et un de leurs parents ;
- **23** éditions de la **Coupe de la Vallée** et **11** éditions du **tournoi de tennis de table** ;
- **25** éditions du **festival Musique de la Vallée**, ce qui représente **154** après-midis ou soirées musicales et **25 928 spectateurs** accueillis ;
- **1 circuit équestre** rejoignant Botrange à Heinstert ;
- **1 malle pédagogique « nature »** créée et mise à disposition des touristes par les biais des hébergements touristiques ;
- **6 tables de pique-nique** installées sur le territoire ;
- **15 promenades pédestres** dont deux transfrontalières et **cyclo** balisées et documentées chacune par un dépliant ;
- 57 km de **liaisons inter villages** balisées.

Animations scolaires et extra-scolaires

- **314 animations** scolaires depuis 2015 dans les **8** écoles maternelles et primaires du territoire, à l'école secondaire et de façon exceptionnelle dans des écoles en dehors du territoire. De manière ponctuelle ou une fois par mois dans le cadre de l'**école du dehors** mis en place dans plusieurs classes ;
- **53 représentations** de spectacles données dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau avec **2 495 enfants** sensibilisés dans les 8 écoles ;
- Des **dizaines d'animations** lors des plaines de jeux du CPAS, des stages organisés par la commune en période de vacances ;
- **428 mercredis nature** organisés pour les enfants de 6 à 12 ans, pour leur faire découvrir tout ce qui touche à la nature ;
- **16** semaines de **stage Junior Ranger** destiné aux jeunes de 12 à 14 ans et ayant pour objectif de leur faire découvrir les métiers se rapportant à l'environnement.

Sensibilisation à destination du grand public

- **Plus de 200** conférences, ateliers, spectacles… repris sous le nom de Rendez-Vous du Parc depuis 2015 ;
- **25 fêtes du Parc**, visitant 14 villages et mobilisant une centaine de bénévoles ;
- **1 carte** reprenant les **arbres remarquables** du territoire et **1 brochure** expliquant les divers types et le rôle des **haies ;**
- **2 jeux** des familles conçus par les parcs naturels de la Grande Région, l'un orienté sur le développement durable par des actions à mettre en œuvre chacun à son niveau, l'autre reprenant en français et allemand des questions sur les milieux humides ;
- **120 panneaux** didactiques installés un peu partout sur le territoire : marais de Grendel, Leck, carrière de Tattert, Octofun au verger communal, réserve domaniale de Nothomb, vergers… ;
- Création du **spectacle** « **Bleu grenouille** », autour des zones humides.

La communication

- **1 site** internet www.pnva.be ;
- **113 Courriers du Parc** depuis 1998 dont 7 numéros spéciaux ;
- Envoi de **267 newsletters** depuis 2015, un **nombre incalculable** de communiqués de presse d'abord par fax puis par mail, une page Facebook…

Innovation et expérimentation

Véritable laboratoire d'idées et d'ingénierie dans la mise en œuvre du développement durable, le Parc naturel est définitivement ancré dans le présent et tourné vers l'avenir. Il contribue à des programmes de recherche et initie des actions expérimentales menées en fonction des projets et des problèmes rencontrés sur le terrain. De nouveaux processus de planification et de gestion de l'espace rural sont imaginés, testés et ensuite reproduits sur d'autres territoires.

Les différents projets mis en place au niveau local ou transfrontalier comportent tous des échanges de bonnes pratiques entre partenaires.

Le Parc naturel a été partenaire ou initiateur de nombreux projets pilotes qui ont été retenus par la Région wallonne ou le programme Interreg Grande Région

- ✓ Mise en réseau des parcs naturels de la Grande Région ;
- ✓ Agreta pour l'accompagnement des hébergements touristiques dans une démarche de développement durable ;
- ✓ Générations terre pour la diminution des pesticides en milieu agricole ;
- ✓ Itinérance aquatique pour la mise en valeur des zones humides ;
- ✓ Natur'accessible pour l'aménagement d'un circuit de découverte thématique accessible à tous ;
- ✓ Sous nos pieds pour la mise en valeur des sites géologiques ;
- ✓ Horizont Climatic pour la mise en place d'un observatoire photographique des paysages.

Il a également contribué à la réflexion et la rédaction de nombreux projets au nom de la commune d'Attert ou de partenaires du territoire :

- ✓ Fiches PCDN, Maya, BiodiverCité… ;
- ✓ Vis mon village permettant l'édition de deux livres et la création de panneaux expliquant le nom des rues à Heinstert ;
- ✓ Quartier de Vie ;
- ✓ Maillage vert et bleu en milieu rural pour rétablir la continuité écologique du ruisseau de Schockville ;
- ✓ Hall relais agricole pour la construction d'une fromagerie.

Partenariat et coopération

Le Parc naturel joue un rôle important pour mettre en synergie les différents acteurs et pour consolider ces partenariats tant à l'échelle locale, régionale ou européenne, au niveau public et privé. Les partenaires sont si nombreux qu'il n'est pas possible de les citer mais ils sont issus du monde agricole, environnemental, touristique, pédagogique, culturel, scientifique ou relatif à l'aménagement du territoire.

Mais aussi :

- ✓ Contribution à la création et partenaire du contrat de rivière transfrontalier de l'Attert et du contrat de rivière Moselle ;
- ✓ Animation et mise en œuvre des projets de l'association des communes de la vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise ;
- ✓ Accueil des autres parcs naturels wallons lors de deux éditions des journées des parcs naturels en Wallonie ;
- ✓ Contribution à la création du GAL Arelerland ;
- ✓ Rôle de facilitateur entre le Life Herbage, la Commune et les habitants.